



PROGRAMME FORMATION A LA PREVENTION DES RISQUES LIES AUX INTERVENTIONS A PROXIMITE DES RESEAUX – SUIVI DU PASSAGE DU QCM « ENCADRANT »

DUREE

1 jour soit 07 heures

OBJECTIFS

- Être capable d'organiser la prévention lors des interventions à proximité des réseaux
- Être capable de maîtriser le contenu de l'IPR
- Être capable d'obtenir son attestation de compétence

PRE-REQUIS / PUBLIC CONCERNE

- Personne très expérimentée en matière de réseaux
- Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).
- Français lu, parlé et écrit.
- A partir de 18 ans

L'AIPR est obligatoire au 01/01/18 (voir dans l'arrêté de référence les délais et personnes concernées).

METHODE PEDAGOGIQUE et TECHNIQUE (et support pédagogique)

- Plan de cours détaillé
- Support théorique sur vidéo projecteur
- Documents d'animation (supports de cours, photocopies, diapositives)
- Exercices pratiques (collectifs, individuels, oraux, écrits)
- Echanges avec le formateur
- Support de cours remis à chaque stagiaire (livret pédagogique)
- Formateur expérimenté, pédagogue, maîtrisant le Décret Anti Endommagement et détenteur du niveau Concepteur.

PROGRAMME

Théorie

- ✓ Rôle, missions et responsabilité de chacun dans l'organisation et le suivi de chantier
- ✓ Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire
- ✓ Préparation des projets de travaux

- ✓ Investigations complémentaires
- ✓ Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)

- ✓ Procédures de prévention en amont du chantier
 - Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS
 - DT, DICT
 - Demande de mise hors tension
 - Distances de sécurité

- ✓ Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- ✓ Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- ✓ Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux



IPR Encadrant

- ✓ Rôle, mission et responsabilité de son niveau
- ✓ Types et terminologie
- ✓ Prescriptions de l'arrêté de référence et du code de l'environnement
- ✓ Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT

- ✓ Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision
- ✓ Utilisation de des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- ✓ AIPR du personnel mis à disposition (CERFA)
- ✓ Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- ✓ Identification des situations dangereuses ou inattendues
- ✓ Règles d'arrêt de chantier
- ✓ Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- ✓ Préparation des relevés topographiques de réseaux

Module entraînement Encadrant

- ✓ Questionnaire théorique

ADMINISTRATIF

- Feuille d'émargement
- Délivrance d'une attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux
- La durée de validité est de 5 ans

MODALITES D'ORGANISATION

- Un groupe de 8-10 personnes maximum
- Cette formation peut être dispensée en inter* ou en intra (si l'entreprise dispose de tous les moyens et matériaux disponibles pour mettre en place la formation)
- Une salle à disposition
- Mise à disposition de tablettes et d'un modem
- QCM effectué en ligne (tablette, portable, PC...)

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation en ligne (QCM), encadrée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES)

TAUX DE REUSSITE ET NOMBRE DE STAGIAIRES EN 2023

67 % / 104

TARIFS INTER / INTRA – DÉLAI D'ACCÈS CONTACT

Tarifs :

- Inter : 300,00 € HT /Personne / Jour
- Intra et groupe dédié : nous consulter

Délai d'accès :

Inscription de dernière minute possible en fonction du taux de remplissage.

Contact :

- 01.84.23.83.56
- Contact@sads-formation.eu

*Adresse du lieu de formation (si inter) :

80 Rue Garibaldi 94100 Saint Maur des Fossés

« Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »



Document en date du 23/08/2024